**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** Haïti

**TYPE DE RAPPORT : ANNUEL**

**ANNEE DE RAPPORT:** Novembre 2021

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet : Renforcer les capacités nationales pour le contrôle des armes et des munitions**  **Numéro Projet / MPTF Gateway :** 00119985 | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **PNUD (Agence coordinatrice)**  **OIM** |
| **Date du premier transfert de fonds :** 4 février 2020  **Date de fin de projet :** 3 Aout 2022  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** Non | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  PNUD $ $ 697,519  OIM $ $373,832  Total : $ **$1, 071,351**  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 70%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*    **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **323,000 US$**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **22.000 US$** | |
| **Marquer de genre du projet : 1**  **Marquer de risque du projet : 2**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :** Gouvernance | |
| **Préparation du rapport :**  Rapport préparé par : Juvigny Jacques (Expert DDR/CVR, PNUD)  Rapport approuvé par : Adeline Carrier (Chef Unité Gouvernance et État de Droit, PNUD)  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : Oui | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

*Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (Limite de 1500 caractères) :*

Au cours de l’année 2021, des avancées notables ont été réalisées dans la mise en œuvre du projet dont l’objectif est de renforcer les capacités de l’Etat Haïtien pour un meilleur contrôle des armes à feu et des munitions en Haïti. Parmi ces avancées, on notera la mise en place de la Task Force multisectorielle pour l’élaboration d’un avant-projet de décret sur les armes à feu et les munitions, le 29 janvier 2021, ayant pour objectif, entre autres, de fournir un cadrage normatif à travers la proposition de cet avant-projet de décret reflétant la politique gouvernementale au regard des normes nationales, régionales et internationales en matière de gestion des armes et munitions constitue un élément décisif dans les progrès réalisés au cours de la période. D’autre part, la réalisation de la mission d’évaluation des besoins de la police nationale sur la gestion des stocks d’armes et munitions conformément aux standards et directives internationales en la matière qui a dressé un tableau de la situation pour les autorités et proposé des actions concrètes de suivi pour l’amélioration du système de gestion.

Ces avancées ont été en partie permises grâce à l’organisation régulière de réunions avec le Directeur Général de la Police Nationale d’Haïti (PNH) et les membres du haut commandement de l’institution par les deux agences de mise en œuvre afin de suivre les activités du projet et assurer l’implication et l’engagement effectifs de la PNH dans l’exécution. Les réunions binationales ont pu reprendre en mai 2021, à la suite d’une interruption à cause de questions sanitaires liées au COVID19 et d’autres aspects internes de la PNH. Pour la période du projet du mai à octobre 2021, un total de cinq (5) réunions binationales ont été organisées au niveau de Ouanaminthe/Dajabon et Malpasse/Jimani. Ces dernières visaient à permettre aux différents acteurs impliqués de renforcer la coordination, de partager les informations collectées pour une meilleure gestion de la migration, du contrôle de trafic de personnes, trafic de drogues et des armes au niveau des frontières.

Malgré toutes ces avancées, il est à noter que certains éléments de contexte ont nui à la progression du projet. Notamment, les conséquences de la pandémie de Covid19 et les événements majeurs qui ont eu lieu ces derniers mois. Les autorités nationales étaient indisponibles vu qu’ils étaient concentres sur d’autres dossiers de priorité nationale, notamment avec l’incrémentation de l’insécurité dans le pays. En effet, la période d’implémentation du projet a été marquée par l’incrémentation considérable de l’insécurité en Haïti – avec l’assassinat du président Jovenel Moise ; la forte augmentation des cas des kidnappings, les difficultés sociopolitiques, et l’impact du tremblement de terre qui a eu lieu en Aout 2021 dans la région de Les Cayes.

Pour mieux adapter le projet au contexte sociopolitique sans cesse changeant, le projet a pris certaines dispositions qui consistent d’autre part, à engager directement certaines autorités dans les activités du projet, comme le premier ministre, le ministre de la justice, le directeur général de la PNH, le coordonnateur de la CNDDR, d’autre part à assurer un coaching continue auprès des partenaires, dont les institutions impliquées dans les deux Task Force. Ceci a permis de contourner les difficultés de mise en œuvre auxquelles le projet a fait face.

*Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :*

Les évènements prévus pour les six prochains mois sont les suivants :

1. Signature de l’accord entre Douane, Immigration et la Police (DIP).
2. Continuité des rencontres de sécurité binationale.
3. Finalisation de la rédaction de la proposition de décret sur les armes et les munitions.
4. Formation des responsables chargés de la gestion des stocks d’armes et munitions des Départements, unités et services.
5. Amélioration du système d’entreposage et renforcement de la sécurisation de l’armurerie centrale
6. Installation d’un logiciel au service armement avec la possibilité d’une extension au niveau des départements
7. Dotation du Service des Permis d’Armes à Feu (SPAF) en matériels et équipements informatiques
8. Confection des box blindés pour sécuriser les armes et munitions au niveau des services ou des unités de petites tailles
9. Organisation des séances de restitution et vulgarisation de la Stratégie Nationale de Désarmement, Démantèlement et de Réinsertion / Réduction de la Violence Communautaire

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

*Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères):*

**Non applicable**

*En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (Limite de 2000 caractères) :*

L’organisation de l’atelier sur la finalisation de la Stratégie Nationale DDR-RVC a permis de réunir pour la première fois l’ensemble des institutions étatiques impliquées dans le secteur de la sécurité et de la protection afin de déterminer la vision à adopter en matière de DDR et RVC pour renforcer la consolidation de la paix et améliorer les conditions de vie des haïtiens, particulièrement les plus vulnérables. Cet exercice a permis également aux institutions de s’engager et de déterminer des actions concrètes à intégrer dans le cadre d’un programme national.

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin : janvier-juin ; pour les rapports de novembre : janvier-novembre ; pour les rapports finaux : durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1 : Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résume de progrès :**

**Produit 1.1. Suite à la soumission de l'accord entre Douanes, Immigration et Police (DIP) au Bureau du Premier Ministre, des discussions avec la Primature et DG PNH sont en cours afin d’organiser la cérémonie de signature.**

Ce produit vise à renforcer la collaboration entre les douanes, l’immigration et la police de l’immigration afin de mieux contrôler les armes à feu et des minutions qui circulent dans le pays. A cet effet, le projet a continué l’accompagnement de l’Administration Générale des Douanes (AGD), la Direction Générale de l’Immigration et de l’Emigration (DIE), et la Police Nationale d’Haïti (PNH) dans un processus participatif entre les trois Institutions, visant à la signature du Protocole d’Entente Douane, Immigration, Police (DIP) et d’un Manuel de Procédures Opérationnelles Standard (POS), qui seront mises en œuvre par les agents des trois institutions en vue d’instituer une meilleure gestion intégrée de la frontière terrestre.

Le protocole a été approuvé et validé par les trois institutions et avec la Commission Technique des Frontières (CTF) à la suite des différentes réunions qu’ont été organisés au cours de cette période d’implémentation.

Pendant le premier semestre de l’année, des ateliers de travail avec les responsables des trois institutions ont été organisés. Les discussions ont abouti à la validation du Manuel POS, recueillant les procédures utilisées sur les quatre points officiels frontaliers entre Haïti et la République Dominicaine.

Néanmoins, en raison du contexte sociopolitique et sécuritaire et malgré les efforts de coordination, la cérémonie de signature n’a toujours pas pu être organisée.

Une première date (19 janvier 2021) a été retenue pour organiser cette cérémonie. Cependant, le changement du DG PNH a obligé l’équipe de projet a décalé la cérémonie une première fois. Une réunion avec le Premier Ministre était prévue en Juin/Juillet 2021 afin d’avancer avec le processus de signature. Encore une fois, en raison de l’assassinat du président, et l’incertitude dans le pays, a bloqué à nouveau ce processus.

Suite à ces évènements qui ont lieu depuis le début cette année, le projet s’est réuni à nouveau avec les trois institutions pour proposer la réalisation des formations sur le manuel SOP (Procédures Opérationnels Standardisés, en anglais) en attendant que la cérémonie officielle soit organisée. Avec la nomination du nouveau premier ministre, le projet a renouvelé la lettre officielle adressée à la Primature. Malheureusement, le tremblement de terre et la dégradation de la situation sécuritaire a empêché pour le moment la tenue de cette réunion. Malgré ces difficultés, la coordination avec les trois institutions continue afin d’organiser les formations sur les SOPs dans les prochains mois.

**Produits 1.2. Le recrutement du consultant pour la réalisation des formations a été effectué et les formations seront organisées après la signature de l’accord**.

En raison du délai dans la célébration de la cérémonie de signature entre les Douanes, l’Immigration et la Police (DIP), l’équipe du projet a organisé des réunions avec chacun des institutions afin de trouver une solution et avancer avec les discussions.  En coordination avec les acteurs, Il a été coordonné que le projet puisse organiser les formations du manuel SOP sur les quatre points officiels pour les différents agents de ces institutions. Ces formations seront organisées au cours des mois de novembre et décembre 2021, tout en considérant le contexte sécuritaire qui pourrait avoir un impact négatif dans l’implémentation de cette activité.

**Produit 1.3. Reprise des réunions binationales à Ouanaminthe et à Malpasse.**

Depuis 2020, dans l’objectif de renforcer la coordination binationale pour lutter contre les trafics à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, le projet appui un espace de coordination binationale sur le point frontalier officiel de Ouanaminthe/Dajabon.

Ces réunions ont permis de réunir et renforcer la coopération et collaboration des autorités de deux pays qui travaillent sur les questions sécuritaires à la frontière, notamment : Police Frontalière (POLIFRONT), CESFRONT: Cuerpo Especializado de Seguridad Fronteriza, Dirección Nacional de Control de Drogas (DNCD), Brigade de Lutte contre le Trafic des Stupéfiants (BLTS), Consultas, Police Nationale haïtienne et dominicaine, Immigration haïtienne et dominicaine (Direction de l’Immigration et de l’Émigration et Dirección General de Migración), Douanes et des acteurs travaillant sur les questions de migrants et minors tel que l’Office Nationale pour la Migration (ONM) et l’Institut de Bien Être social et pour l-a recherche (IBESR) ainsi que ses homologues du cote dominicain.

Ces rencontres permettent aux acteurs de mieux planifier les activités au niveau de la frontière, d’échanger des informations pertinentes et stratégiques, ainsi que de renforcer la coopération pour le contrôle efficace du trafic de personnes, des armes et des stupéfiants.

Le projet a dû décaler l’organisation des réunions binationales dans plusieurs occasions suite à des événements qu’on impacté la réalisation de ces réunions (assassinat du président, incrémentation de l’insécurité – avec des restrictions importantes pour le déplacement de staff de Nations Unies dans les points frontaliers). Pendant la période du rapport (mai 2021 à octobre 2021) cinq (5) réunions binationales ont pu être organisées dans la zone frontalière malgré les difficultés et défis liés à la pandémie et des importantes restrictions sécuritaires et sanitaires adoptées par les Gouvernements d'Haïti et de la République Dominicaine. Deux (2) réunions ont été organisées à Ouanaminthe/Dajabon le 10 Juin et le 23 septembre 2021, et ; trois (3) réunions ont été organisées à Malpasse/Jimani le 31 Mai, le 29 juin et le 31 Aout 2021.

Le projet est en train d’organiser la première réunion binationale au niveau du point officiel d’Anse a Pitres/Pedernales et avait prévu une première réunion en juillet 2021, mais en raison du contexte sécuritaire a obligé l’annulation de cette réunion et reporter à une date ultérieure.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :**

Lors de la réunion binationale de sécurité, l’équipe de projet a rappelé aux participants l’importance pour les prochaines rencontres d’inclure au moins une collègue femme ayant la capacité de prendre des décisions au nom de leur institution, et afin d’avoir une représentation plus égalitaire lors de cet espace de discussion. Par exemple, dans la dernière réunion binationale à Dajabon/Ouanaminthe il y a eu deux femmes qui ont participé dans la réunion représentant le Ministère de la Sante et CONANI. Par ailleurs, le projet a insisté dans chaque réunion avec les partenaires sur l’importance de mettre en place des actions conjointes visant à réduire les violences basées sur le genre dont souffrent régulièrement les femmes et les filles migrantes.

**Résultat 2 : Les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Ce résultat vise à renforcer les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à régulariser les armes illégales en circulation. Plusieurs activités ont été organisées au courant de cette année afin d’apporter une réponse efficace face à ce problème notamment, la réalisation du travail d’audit sur le stock d’armes de la PNH et de Diagnostic des besoins de formation de la PNH en matière de gestion des armes et des minutions a été réalisée entre les mois de juillet et d’août de cette année. Les conclusions de ce rapport ont été présentées au Directeur général de la PNH accompagné de son Etat-major le 29 septembre dernier. A cette occasion, le Directeur Général a expressément demandé au projet de mettre en œuvre les recommandations du rapport en se concentrant dans un premier temps sur l’armurerie centrale qui reçoit actuellement de nouveaux matériels et le SPAF.

Un ensemble de Directives, procédures opérationnelles standards et outils de gestion a été proposé à la PNH devant permettre d’harmoniser et d’améliorer les pratiques actuelles visant à mieux sécuriser les armes, à réduire les pertes, les détournements, les vols et d’éviter d’alimenter le marché illicite

Afin de renforcer la capacité des personnels pour l’organisation et la gestion les stocks des armes et munitions conformément aux directives et normes internationales, une formation des formateurs réunissant 25 participants(2 femmes et 23 hommes), issus de différents directions et services de la PNH a été organisée à l’Académie Nationale de Police du 18 au 20 Août 2021. Cette formation de trois jours incluait les modules suivants :

* Gestion des stocks
* Normes d’entreposage et gestion des stocks
* La sécurité physique des infrastructures d’entreposage des armes et munitions
* Transport des armes et munitions
* Responsabilité et formation du personnel en charge de la gestion des stocks d’armes et munitions
* Gestion des armes et munitions saisies

Par ailleurs, l’augmentation de la violence liée aux gangs armés dans le pays, particulièrement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince constitue depuis le début de l’année 2020 l’une des plus importantes préoccupations de la PNH. De plus, une absence de ressources techniques au niveau local a empêché de progresser dans la mise en œuvre des activités liées à l’application CARISECURE.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Le projet traite de l’aspect légal et opérationnel dans la gestion des armes et des munitions et travaille spécifiquement avec les institutions impliquées dans le secteur dont la police nationale, la douane et l’immigration. De ce fait, les actions cibles impliquent fortement des changements institutionnels. Dans la sélection du personnel de ces institutions devant participer aux formations, il est prévu une sélection de 30% de femmes et d’encourager que les femmes soient nommées dans les postes de décisions afin qu’elles puissent jouer un rôle actif.

**Résultat 3 : Les capacités de la CNDDR à proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence, à coordonner la stratégie et l’action des institutions pertinentes, et à assurer la redevabilité de l’État sur la violence armée est renforcée**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :*On track with peacebuilding results*

**Résume de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Ce résultat vise à mettre en place une politique publique nationale sur la gestion de la violence et renforcer les institutions compétentes afin qu’elles soient mieux outillées pour lutter contre les violences armées. Afin d’y parvenir, au courant de cette année, une Task Force a été mise en place le 6 avril 2021 pour réviser et valider la stratégie nationale DDR-RVC, à la suite des recommandations de la Primature. Cette Task Force était constituée des Ministères de l’Intérieur, de la Justice, des Affaires Sociales, de la Pauvreté et des Droits Humains, du Bureau du Secrétaire d’Etat et de la Sécurité Publique, de l’Office de la Protection du Citoyen. Elle a reçu le soutien de BINUH et des agences, notamment le PNUD et l’UNFPA. La stratégie nationale est une première étape pour la mise en place par les autorités d’un programme national DDR-RVC devant apporter une réponse effective aux problèmes de violence et d’insécurité.

L’atelier de finalisation de la stratégie nationale DDR-RVC organisé, du 12 a 14 mai 2021 a, notamment, réuni 50 représentants, dont 22 femmes et 28 hommes, des principales institutions étatiques et des partenaires internationaux. Les séances de restitution et de vulgarisation de la stratégie nationale de désarmement, démantèlement, réinsertion et de réduction de la violence communautaire, (DDR-RVC) ont démarré le 15 septembre 2021, malheureusement, les problèmes de sécurité et d’instabilité politique ont forcé la Task Force et la CNDDR à repousser la réalisation de certaines des activités.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(Limite de 1000 caractères)*

Avec 40% de participantes à l’atelier de finalisation, la participation des femmes, a été significative dans la phase finale de l’élaboration de la stratégie nationale. Le ministère à la Condition féminine et aux droits de la femme était présente et a pu proposer des éléments en lien avec la situation particulière des femmes au niveau des communautés sous contrôle des groupes armés (femmes victimes et celles associées) afin de renforcer la stratégie, particulièrement l’intégration d’une composante transversale sur la protection des mineurs et l’équité de genre.

**Résultat 4 : Le pays avance dans la mise en place d’un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions, conformément aux standards internationaux dans le domaine**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Ce résultat vise l’accompagnement du gouvernement dans la mise en place d’un cadre règlementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions. Afin d’y parvenir, au courant de cette année, certaines activités ont été réalisées notamment, la mise en place de la Task Force multisectorielle pour l’élaboration d’un avant-projet de décret sur les armes à feu et les munitions, le 29 janvier 2021, lors d’un atelier de travail réalisé avec les autorités haïtiennes dans le cadre du projet. Cette Task Force se compose des parties prenantes étatiques : du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP), du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), de la Police Nationale d’Haïti (PNH), du Ministère de la Défense (MD), du Ministère du Commerce et de l’Industrie (MCI), de l’Administration Générale des Douanes (AGD), des Forces Armées d’Haïti (FAD’H), du Bureau du Secrétaire d’État à la Sécurité Publique et de la Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion (CNDDR) avec le support technique du PNUD, de BINUH et l’UNLIREC. Quatre mois après sa création, la Task Force a élaboré la première ébauche d’avant-projet de décret limitant l’accès et la circulation des armes et des munitions dans le pays et établissant les sanctions contre les contrevenants.

Malheureusement, les problèmes de sécurité et d’instabilité politique ont impacté négativement sur les consultations avec la société civile et la finalisation de l’ébauche pour que la Task Force soumette le document final au Bureau du Premier Ministre.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** (Limite de 1000 caractères)

La révision de la loi sur les armes à feu constitue un atout important pour traiter équitablement la problématique des hommes et des femmes faisant usage des armes à feu et impliqués dans les groupes armés. Notamment, à travers les consultations communautaires prévues avec les organisations de la société civile représentant les femmes et les jeunes.

**Partie III : Questions transversales**

**Partie IV: COVID-19**

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

* 7,984.00 USD

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

* Organisation des ateliers de travail en visioconférence.
* Sous-contrat de consultation à distance.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

☐ Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

☐ Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

☐ Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

☐ Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

☐ Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

☐ Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêchant les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  *Les activités liées au suivi ont été impactées par les mesures de prévention liées à la COVID-19 ainsi que la dégénération de la situation sécuritaire, tel que les limitations de mouvement et le décalage des réunions présentiels. L’équipe de projet continue à monitorer la situation et les priorités ont été réorganisées pour surmonter les défis contextuels et rattraper le plan de travail.* | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?  Oui  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?  Non |
| **Évaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 0$  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: N/A |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($): |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | Tenant compte des priorités actuelles de la PNH, de l’indisponibilité des ressources techniques locales et de l’instabilité politique et des difficultés sécuritaires empêchant la réalisation de certaines activités, le projet compte réorienter les activités au cours de la prochaine période de mise en œuvre. |

indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée).

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Étapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  Les institutions responsables du contrôle des armes à feu et des munitions en zone frontalière sont capables de jouer leur rôle de façon plus efficace et mieux coordonnée. | Indicateur 1.1  **Accord de coopération Douane-Immigration-Police (DIP) intégrant la problématique de désarmement signé** | **Accord** | **1 accord signé** | Nombres de réunions préparatoires | **0** | En raison de l’épidémie de la COVID-19 et de l’instabilité politique, sociale et sécuritaire dans le pays, il n’a pas été possible d’organiser la cérémonie de signature de l’accord DIP.  Les agences sont en communication avec les représentants de haut niveau des institutions impliqués dans le dialogue pour avancer vers la signature de l’Accord. |
| Indicateur 1.2  **Existence d’un curriculum de formation produit pour les institutions** | **Curriculum, photos et liste des participant(e)s aux formations** | **1** | Préparation du curriculum de formation | **0** | Les formations seront mises en œuvre après la signature de l’Accord et dépendent directement de la réalisation de ce premier indicateur. |
| Indicateur 1.3  **Niveau opérationnel du mécanisme de coordination binational** | **Liste de participants, comptes-rendus et photos des réunions binationales** | **2** | Réunions binationales | **0** | Les réunions binationales ont été interrompues en raison d’un blocage au niveau gouvernemental, mais le projet a réussi à débloquer cette situation et reprendre l’organisation des réunions binationales. Un total de 4 réunions a été organisé de décembre 2020 à novembre 2021. |
| Produit 1.1  **La douane, la police et l’immigration dispose d’un cadre de coopération signé pour une meilleure gestion des armes et des munitions.** | Indicateur 1.1  **Accord de coopération Douane-Immigration-Police (DIP) intégrant la problématique de désarmement signé** | **Accord** | **1 accord signé** | Nombres de réunions préparatoires | 0 | Retard à cause de l'indisponibilité de signer l'accord entre Douanes, Immigration et Police (DIP); discussions avec la Primature en cours pour célébrer la cérémonie de signature. |
| Produit 1.2  **Les Agents des douanes, de l’immigration et de la police frontalière disposent des capacités renforcées sur les SOPs pour une meilleure coordination.** | Indicateur 1.2.  **Existence d’un curriculum de formation produit pour les institutions** | **Curriculum, photos et liste des participant(e)s aux formations** | **1** | Préparation du curriculum de formation | **0** | Retard en raison de la non-célébration de la cérémonie de signature. Après la cérémonie de signatures les formations seront organisées par le consultant |
| Produit 1.3  **Un mécanisme de coordination binationale est en place et opérationnel pour une meilleure coopération dans la zone frontaliere.** | Indicateur 1.3.  **Niveau opérationnel du mécanisme de coordination binational** | **Liste de participants, comptes-rendus et photos des réunions binationales** | **6** | Réunions binationales | 4 | Les réunions ont été reprises depuis décembre 2020, et janvier 2021 mais en février 2021 les réunions ont été mises en standby en attendant une réunion avec DG de la PNH. Le projet a pu débloquer la situation et les réunions binationales ont repris en mai 2021. |
| **Résultat 2**  **Les capacités de la PNH à contrôler les armes illégales et à enregistrer/régulariser les armes illégales en circulation sont accrues, en étroite coordination avec la CNDDR** | Indicateur 2.a :  Niveau d’amélioration des capacités de la PNH à contrôler, enregistrer, et régulariser les armes. | Existence d’un très faible niveau | Une amélioration significative visant à induire un niveau moyen des capacités de la PNH dans le domaine | -Processus d’audit du stock des armes de la PNH réalisé.  -Acquisition des équipements de stockage des armes pour la PNH en cours  -Diagnostic et évaluation des besoins de formation de la PNH en matière de gestion des armes et des minutions réalisé. | Les principales activités ont été réalisées. | La spécificité technique de certains matériels a compliqué le processus d’achats. |
| Indicateur 2.1  Nombre de sites de stockage des armes mis en place dans des stations de police | 6 | Achat des équipements en cours pour la mise en place des sites | 0 |  |
| Indicateur 2.2 :  Nombre d’agents de la PNH formés sur le contrôle des armes et des munitions | 180 |  | 25 (F:2 ; H:23) | Le contexte politique et l’insécurité a retardé le suivi des activités de formation. |
|  | Indicateur 2.3 :  Nombre de stations de police qui reçoit des équipements informatiques et a un accès à internet | 6 | La sélection des matériels a été faite et le processus d’achat est en cours. | 0 | Les priorités exprimées par le DGPNH sont beaucoup plus d’ordre opérationnelle et sont liées a certains besoins spécifiques dans le domaine de la gestion des armes et des minutions, comme l’armurerie centrale et le SPAF. |
|  | Indicateur 2.4 :  Nombre d’agents de la PNH formés sur l’utilisation du formulaire de signalement des incidents | 180 | -Processus de traduction du toolkit initié. | 0 |  |
| **Résultat 3**  **Les capacités de la CNDDR à proposer une politique publique nationale sur la gestion de la violence, à coordonner la stratégie et l’action des institutions pertinente, et à assurer la redevabilité de l’État sur la violence armée est renforcée** | Indicateur 3.a :  Mesure dans laquelle la CNDDR contribue à la proposition de politiques publiques nationales et dans la coordination des actions étatiques sur la réduction de la violence armée | Faible | Cible : moyenne (conditionnée par les conditions suivantes : l’atelier de travail pour les membres de la CNDDR et leur partenaires1, la fourniture d’équipement à la CNDDR, et l’appui pour le développement d’une stratégie nationale DDR-CVR) | -Mise en place en cours d’un Task Force autour des activités de coordinations de la CNDDR  -Fourniture d’équipements d’informatiques et bureautique à la CNDDR  -Processus de validation et finalisation de la stratégie nationale DDR-CVR à la suite d’un atelier de 3 jours sur la finalisation de la stratégie  - | Outre la mise en place du Task Force, il n’existe pas encore d’actions concrètes d’instauration du mécanisme de coordination.  La première séance de consultation communautaire a démarré le 15 septembre dernier. | Le contexte politique et sécuritaire n’a pu permettre la continuation des consultations communautaires sur la stratégie pour l’instant. |
| Indicateur 3.b :  Nombre de personnes (membres de la CNDDR et autres partenaires directs) formés sur la prise en compte du genre, de la jeunesse, les processus consultatifs et les normes et standards internationaux pertinents en matière DDR-CVR |  | 30 | Un atelier de travail de 3 jours, du 12 au 14 mai 2021, organisé par la CNDDR et la primature impliquant les différentes institutions étatiques sur la finalisation de la SNDDR-RVC. | 50(F:22 ; H:28) |  |
| **Résultat 4**  **Le pays avance dans** **la mise en place d’un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et des munitions, conformément aux standards internationaux dans le domaine** | Indicateur 4 :  Niveau de progrès dans la mise en place d’un cadre réglementaire sur la gestion des armes à feu et de munitions, |  | Niveau moyen (conditionné par la disponibilité d’un draft de cadre réglementaire accepté les institutions concernées) | -Mise en place du Task Force multisectorielle pour l’élaboration d’un avant-projet de décret sur les armes à feu et les munitions  -Réalisation d’une étude sur le nouveau projet de la loi sur les armes à feu  -Engagement de l’UNIREC qui a déjà fait des recommandations sur la proposition de loi  -Réalisation de 5 sessions de travail impliquant à présent 13 institutions | Le projet peut évaluer à 70% le progrès de cet indicateur car la version préliminaire du document de cadre réglementaire est disponible. | Le contexte politique et sécuritaire ne permet pas la réalisation des consultations communautaires sur l’avant-projet de décret pour l’instant. |